



Opportunité concernant l'orientation électronique : Tester l'intégration en libre-service

Qu'est-ce que l'orientation électronique?

L'orientation électronique est un processus qui permet aux fournisseurs de soins de santé d'envoyer rapidement et en toute sécurité des patients vers des spécialistes et à d'autres organisations via une plateforme électronique. Les orientations de patients sont créées, envoyées, suivies et gérées à l'aide de cette plateforme électronique.

Quelle est cette opportunité?

Santé Ontario, en collaboration avec Amplify Care, souhaite comprendre la façon dont les fournisseurs peuvent utiliser des processus, des ressources et des outils pour autogérer l'intégration de l'orientation électronique ainsi que la formation associée. L'intégration et la formation en libre-service ont le potentiel d'offrir aux fournisseurs **une expérience plus flexible et à la demande** en permettant d'adopter des outils numériques à votre propre rythme, avec un soutien spécialisé uniquement si et quand cela est nécessaire.

Nous recherchons jusqu'à 50 cliniciens qui sont:



et :

- sont des cliniciens de soins primaires* ou des spécialistes communautaires (médecins, infirmiers praticiens ou infirmières praticiennes);
- utilisent un dossier médical électronique (et non un système d'information hospitalier);
- n'ont pas été précédemment intégrés ou ont de nouveaux utilisateurs à intégrer à Ocean eReferral;
- ont des cabinets seuls ou de groupe;
- ont l'approbation pour participer (de la personne légalement responsable);
- ont une bonne maîtrise de l'anglais.

* Cela inclut les optométristes en tant que cliniciens en soins oculaires primaires.

Quels sont les avantages de participer?

- Accès anticipé à l'intégration et à la formation sur l'orientation électronique.
- Soutien spécialisé, si et quand il est nécessaire.
- Capacité de façonner l'expérience d'intégration et de formation de l'orientation électronique en Ontario.

En quoi consiste l'engagement?

- Début vers janvier ou février 2026.
- De quatre à six heures du temps de l'assistant administratif ou de l'assistant de bureau de médecin et d'une à trois heures du temps du clinicien sur deux semaines, selon le type et la taille du cabinet.
- L'achèvement de l'intégration et de la formation autogérées sur l'orientation électronique (y compris les accords).
- Une à deux heures de temps allouées à des entrevues ou pour compléter des sondages.

Comment puis-je m'inscrire?

Si cette possibilité représente une bonne occasion pour votre cabinet, remplissez ce [formulaire](#) et votre équipe de déploiement régionale communiquera avec vous pour en discuter.

Avez-vous besoin de ces renseignements dans un format accessible? 1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca
Document available in English, please contact info@ontariohealth.ca